

La culture japonaise bande à nouveau

Au Japon, l'autorisation d'importer un livre du photographe Robert Mapplethorpe montrant des sexes en érection freine l'autocensure et décomplexe les créateurs locaux.

A lors que l'ancien directeur du Musée d'art contemporain de Bordeaux est toujours sous le coup d'une procédure judiciaire pour "diffusion d'images à caractère pornographique" suite à l'exposition *Presumés innocents*, au Japon, un procès historique contre la censure vient d'être gagné. La Cour suprême a autorisé Takashi Asai à importer un livre de Robert Mapplethorpe comprenant ses célèbres photographies de sexes en érection. Cette décision qui fera jurisprudence devrait pousser les éditeurs à arrêter de s'autocensurer de peur de tomber sous le coup d'une loi notoirement floue.

Moins de quinze jours après le jugement sur Mapplethorpe, Asai a programmé dans son centre d'art Extreme Love, un festival de films français arty et érotiques, montrés en version intégrale. Pour cet activiste d'extrême gauche, le combat contre la censure est politique. Le festival a étonné par l'éventail de ses propositions, du ci-

néma d'auteur (Philippe Gandrieux, Virginie Despentes, Coralie Trinh Thi) **aux expériences radicales d'un Yves-Marie Mahé qui, dans le bien nommé *Va te faire enculer*, entremêle images porno et scènes mythiques du cinéma hollywoodien afin de faire ressortir l'indécence contenue dans les images de la culture mainstream.**

Pour Nicole Brenez, qui a dirigé la programmation du festival, un des enjeux majeurs du cinéma expérimental touchant au sexe est qu'il est le lieu d'une formidable recherche formelle. "Il s'agit de réaliser une image concrète de cinéma qui soit aussi puissante que l'image mentale des désirs sexuels ; de faire du film un objet plastique excitant." Ainsi, dans *Lightning*, le réalisateur Othello Vilgard "irradie l'image argentique pour produire des effets spectaculaires. Au-delà des fantasmes qu'elle véhicule, l'image elle-même produit au contact avec la rétine une sorte de vertige". Jusqu'au milieu des années 80, les films érotiques "pink" servirent de tremplin à de nombreux cinéastes, de Koji Wakamatsu (qui produit *L'Empire des sens*) à Kiyoshi Kurosawa (réalisateur de *Cure* et *Kairo*). Aujourd'hui, les créateurs japonais semblent délaisser ces enjeux alors que, comme le montre Agnès Giard dans *L'Imaginaire érotique au Japon* (Albin Michel), l'éventail des fantasmes y est riche et la tradition érotique séculaire. La récente décision de la Cour suprême ouvrira-t-elle de nouvelles voies aux artistes nippons ?

Emmanuel Guillaud